

# Conditions générales de Yeti.lu Sàrl-S

Version 01-2020

## Article 1 Généralités

- 1.1. Les présentes conditions générales s'appliquent aux relations entre la société à responsabilité Yeti.lu (ci-après dénommée « Yeti.lu ») et ses clients (ci-après dénommés les « Clients » ou le « Client ») ;
  - 1.2. Les présentes conditions générales s'appliquent à et font partie intégrante de l'ensemble des offres, devis, bons de commande, contrats et autres relations juridiques, qui unissent Yeti.lu et ses Clients. Elles s'appliquent également aux avenants ou contrats successifs éventuels. Les présentes conditions générales priment sur toute autre conditions qui serait communiquées par les Clients, même dans l'hypothèse où les conditions générales des Clients écarteraient l'application des présentes conditions générales.
  - 1.3. Yeti.lu peut librement modifier les présentes conditions générales. Les modifications des conditions générales entrent en vigueur à compter du jour de leur notification au Client.
  - 1.4. Si une disposition des présentes conditions générales est nulle ou inapplicable, les autres dispositions demeurent en vigueur. Yeti.lu et le Client feront dans ce cas de leur mieux pour parvenir à un accord sur une disposition qui se rapproche le plus possible de la portée de la disposition nulle.
- 3.5. Yeti.lu se réserve le droit de facturer le Client au fur et à mesure de l'exécution du Contrat. Il importe peu que le travail convenu en vertu du Contrat ne soit pas encore finalisé. La facturation correspondra au montant des prestations déjà effectuées.
  - 3.6. Yeti.lu se réserve également le droit de demander le paiement d'une provision avant de commencer ses prestations dans le cadre d'un Contrat avec le Client.

## Article 4 Droits d'auteur

- 4.1. Toutes les vidéos, productions, travaux réalisés par Yeti.lu (ci-après dénommés « Créations Originales »), que ce soit dans le cadre de l'exécution d'un Contrat ou non, sont et resteront la propriété intellectuelle de Yeti.lu. La propriété s'entend comme étant la propriété de tous les droits (patrimoniaux et moraux) attachés aux Créations Originales réalisées par Yeti.lu.
- 4.2. Yeti.lu jouit de tous les droits d'auteur dont il est automatiquement titulaire sur chacune de ses Créations Originales. Yeti.lu est autorisé à utiliser, que ce soit à des fins publicitaires et/ou commerciales, les Créations Originales réalisées dans le cadre de l'exécution d'un Contrat ou non.
- 4.3. En remettant au Client ses Créations Originales, que ce soit en vertu de l'exécution du Contrat ou non, Yeti.lu accorde au Client une licence permettant à ce dernier d'utiliser la Création Originale appartenant à Yeti.lu. Sauf stipulation contraire prévue par écrit entre Yeti.lu et le Client, Yeti.lu restera propriétaire de tous les droits attachés à ses Créations Originales.

## Article 2 Offres et conclusion de contrats

- 2.1. Sauf indication expresse contraire de Yeti.lu, toutes les offres de prix et propositions commerciales de Yeti.lu sont sans engagement. Yeti.lu peut toujours les révoquer jusqu'à quatorze jours à compter de leur acceptation écrite par le Client.
- 2.2. Un contrat est réputé conclu entre Yeti.lu et le Client lorsque Yeti.lu le confirme par écrit ou par e-mail ou qu'elle l'exécute réellement (ciaprès le « Contrat »).
- 2.3. L'offre et, dans la mesure où elle y déroge, la confirmation par écrit ou par e-mail du Contrat par Yeti.lu sont réputées refléter de manière complète et exacte tous les accords conclus.
- 2.4. Le Client ne peut pas invoquer de souhait de modifications, d'ajouts ou d'annulation de Contrat, sauf si Yeti.lu a expressément accepté par écrit ces modifications, ces ajouts ou cette annulation. Yeti.lu peut assortir cette acceptation de conditions supplémentaires, par exemple une adaptation du délai de livraison et le paiement d'une compensation financière. Dans le cas d'une annulation de Contrat acceptée par Yeti.lu, le Client est dans tous les cas redevable à l'égard de Yeti.lu d'une indemnité d'annulation d'au moins vingt pour cent du montant total du prix convenu dans le Contrat.
- 2.5. Sans préjudice de la clause 2.2. des présentes conditions générales, Yeti.lu peut toujours faire exécuter le Contrat, totalement ou partiellement, par des tiers.

## Article 5 Paiement et encaissement

- 5.1. Le Client est tenu de payer les factures de Yeti.lu au plus tard dans les quinze jours à compter de la date de la facture ou plus tôt si le délai de paiement mentionné sur la facture est plus court. Tout autre délai de paiement plus long doit être convenu par écrit avec Yeti.lu.
- 5.2. Yeti.lu a le droit d'imputer des paiements du Client d'abord sur des frais et intérêts dus par le Client à Yeti.lu et ensuite seulement sur les montants facturés exigibles dans leur ordre d'ancienneté (le plus ancien d'abord), même si le Client indique un autre ordre ou que le paiement porte sur un autre montant dû à Yeti.lu.

En cas de non-paiement total ou partiel d'une facture à l'échéance, le Client est redevable, de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'intérêts de retard sur le montant de la facture impayé conformément au taux d'intérêt en vigueur fixé par la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et intérêts de retard; Par ailleurs, en cas de paiement tardif d'une facture, le Client est redevable, de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'un montant forfaitaire de 10 pour cent du montant de la facture impayée, avec un minimum de 40 euros, sans préjudice du droit de Yeti.lu de réclamer une indemnisation plus élevée en fournissant la preuve qu'elle a réellement subi un préjudice plus important.

## Article 3 Prix et adaptation de prix

- 3.1. Sauf mention spécifique contraire, tous les prix mentionnés dans le Contrat s'entendent hors taxes perçues par les pouvoirs publics (ciaprès dénommé le « Prix »).
  - 3.2. Sauf si et pour autant qu'une convention contraire expresse existe, les frais relatifs au travail supplémentaire ne sont pas compris dans le Prix.
  - 3.3. Est considéré comme travail supplémentaire toute prestation réalisée en concertation avec le Client ou à sa demande, qui n'est pas repris dans le devis ou la confirmation par écrit ou par e-mail du Contrat par Yeti.lu. Yeti.lu se réserve le droit de facturer ce travail supplémentaire au Client.
  - 3.4. Sans préjudice des dispositions évoquées aux clauses 3.2. et 3.3., Yeti.lu peut décider unilatéralement d'augmenter le Prix convenu dans le Contrat, pour des raisons objectives qui surviennent après la conclusion du Contrat.
- 5.3. En cas de manquement du Client à ses obligations ou en cas de retard dans l'exécution de ses obligations à l'égard de Yeti.lu, tous les frais extrajudiciaires (par exemple les frais de recouvrement) et judiciaires (les frais d'huissiers, d'expertise et honoraires d'avocats) engagés par Yeti.lu pour contraindre le Client à respecter obligations sont à charge du Client.
  - 5.4. Le Client doit avoir notifié à Yeti.lu toute réclamation éventuelle sur une facture au plus tard dans les quinze jours à compter de la date de facture. La notification devra, sous peine de nullité, être effectuée par l'envoi d'une lettre recommandée. À défaut de réclamation, le Client est réputé marquer son accord sur la facture en question. Toute réclamation sur une facture ne confère pas au Client le droit d'en suspendre le paiement.

## Article 6 Suspension et résiliation, fin

6.1. Sans préjudice de ses autres prétentions à l'égard du Client en vertu du Contrat et de la loi, Yeti.lu peut, sans mise en demeure préalable, sans autorisation judiciaire, et sans paiement de dommages et intérêts, suspendre totalement ou partiellement l'exécution de ses obligations à l'égard du Client avec effet immédiat, résilier le Contrat, en cas de survenance de l'une des hypothèses suivantes :

- a) Le Client ne remplit pas l'une de ses obligations en vertu des présentes Conditions Générales et du Contrat;
- b) Yeti.lu a des craintes fondées sur des éléments objectifs que la situation visée ci-dessus au point a) se réalise ;
- c) en cas de cessation de paiement du Client, de prononcé d'un jugement déclaratif de faillite, d'homologation du concordat, d'octroi du sursis de paiement au Client, d'admission du Client au bénéfice d'une procédure de gestion contrôlée ou à toute autre procédure d'insolvabilité ;
- d) en cas de liquidation ou d'arrêt des activités du Client ;
- e) en cas de changement de contrôle sur le Client ;
- f) une saisie est pratiquée sur les actifs du Client ou une partie de ceux-ci ;
- g) des circonstances telles se produisent que le respect de ses obligations par Yeti.lu devient impossible ou à ce point compliqué ou disproportionnellement coûteux que l'on ne peut plus attendre de Yeti.lu qu'elle les respecte.

6.2. En cas de suspension ou de résiliation comme visé ci-dessus, Yeti.lu n'est tenue à aucune indemnisation quelconque envers le Client.

6.3. Sauf avec le consentement écrit préalable de Yeti.lu, le Client ne peut pas suspendre ou compenser ses obligations à l'égard de

Yeti.lu, même dans le cas d'une réclamation fondée ou non sur le Contrat.

## Article 7 Responsabilité

7.1. Yeti.lu décline toute responsabilité quant à l'exactitude et l'exhaustivité des données provenant du Client. Yeti.lu exécutera le Contrat conformément aux informations et données communiquées par le Client.

7.2. La responsabilité en cas de dommages de Yeti.lu (y compris de ses administrateurs, gérants, travailleurs, prestataires indépendants ou préposés) à l'égard du Client est toujours limitée comme cela est spécifié dans l'article 7.3. des présentes conditions générales. Cela, indépendamment des faits et motifs (juridiques) sur lesquels la responsabilité repose ou est susceptible de reposer.

7.3. Yeti.lu est uniquement responsable des dommages qui sont la conséquence directe et exclusive d'un manquement qui lui est imputable. La responsabilité de Yeti.lu est toujours limitée au maximum au montant de la facture payée par le Client à Yeti.lu (hors TVA) pour le service fourni au Client sur lequel porte la responsabilité. Si le dommage est couvert par une assurance de Yeti.lu, la responsabilité de Yeti.lu est dans tous les cas toujours limitée au montant qui est effectivement versé par l'assureur de Yeti.lu dans ce cas précis.

## Article 8 Traitement des données personnelles

8.1. Sauf disposition contraire, les termes utilisés dans le présent article sont réputés avoir le même sens et la même portée que ceux utilisés et définis dans le Règlement Général Européen relatif à la Protection des Données à caractère Personnel (« RGPD ») n° 2016/679 du 27 avril 2016. Les données à caractère personnel dont il est question dans le présent article font référence aux données des personnes physiques collectées et traitées par Yeti.lu en ce compris les données à caractère personnel des personnes physiques qui travaillent pour ou représentent les personnes morales ayant conclu un contrat avec Yeti.lu.

8.2. Les données à caractère personnel de chaque Client sont collectées et traitées par Yeti.lu uniquement dans le cadre des obligations contractuelles applicables entre parties. Si le Client l'y autorise, Yeti.lu peut également traiter ces données dans le but de communiquer aux Clients des informations relatives à des produits ou services complémentaires qui pourraient être susceptibles d'intéresser le Client.

8.3. Les données collectées et traitées par Yeti.lu sont, selon la situation particulière et selon la nature de la demande auprès de Yeti.lu :

- L'adresse postale et/ou électronique ;
- L'adresse de facturation ;
- le numéro de téléphone ;
- la profession ;
- toute autre donnée nécessaire à la conclusion ou à l'exécution du Contrat.

8.4. Les données du Client sont stockées sous la forme de dossier papier et/ou de dossier électronique, sous la responsabilité de Yeti.lu, qui prend toutes les mesures nécessaires pour assurer leur sécurité et leur intégrité. Les données des Clients sont uniquement stockées et traitées pour la durée nécessaire au traitement de votre dossier. Une fois celui-ci clôturé, les données sont conservées pour une durée de dix ans maximum, à compter de la fin des prestations de Yeti.lu, sauf conservation plus longue de vos données qui serait imposée ou exceptionnellement autorisée par la loi.

8.5. Le personnel, les employés, les représentants et la direction de Yeti.lu auront accès aux données à caractère personnel des Client lorsque cela est nécessaire pour la bonne exécution des obligations professionnelles des parties. Un partenaire économique pourrait également avoir accès aux données des Clients afin d'assurer la bonne exécution du Contrat.

Yeti.lu ne vend pas vos données à caractère personnel à des tiers. Si des données devaient être transmises à d'autres tiers pour les besoins des obligations légales ou contractuelles de Yeti.lu, le Client en serait averti dans les meilleurs délais.

8.6. En tant que personne dont les données sont traitées, le Client a le droit de :

- demander l'accès à ses données personnelles ;
- demander la rectification de ses données personnelles ;
- demander l'effacement de ses données personnelles ;
- demander la limitation du traitement des données personnelles et de connaître l'impact d'une telle limitation, notamment sur le Contrat conclu entre les parties ;
- s'opposer au traitement de ses données personnelles et de connaître l'impact d'une telle opposition, notamment sur le Contrat conclu entre les parties ;
- demander la portabilité de ses données personnelles ;
- lorsque le traitement de ses données est basé sur son consentement, le droit de retirer son consentement à tout moment, sans que ce retrait n'affecte la licéité du traitement antérieur ;
- le droit de ne pas faire l'objet d'une prise de décision basée uniquement sur le traitement automatisé de ses données à caractère personnel, le profilage y étant inclus ;
- le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité nationale de protection des données compétente.

En signant tout document et présentes conditions générales, le Client déclare accepter qu'il :

- a lu ce document et que son contenu lui a été expliqué ;
- a lu pu poser toutes les questions qu'il souhaitait sur son contenu ;
- a déclaré donner son consentement explicite, libre et informé pour le traitement de ses données personnelles, et qu'il a, le cas échéant, obtenu le même consentement de la part de son personnel, de ses employés ou autres représentants pour le traitement de leurs données personnelles par Yeti.lu.

Sur simple demande écrite, la personne physique concernée dont les données sont traitées a le droit de consulter et de corriger les

données la concernant. Toute personne physique peut en outre s'opposer à un traitement de ses données à caractère personnel à des fins de marketing direct, il suffit pour ce faire qu'elle en informe Yeti.lu par écrit.

#### **Article 9 Droit applicable et juridiction compétente**

- 9.1 Le droit luxembourgeois s'applique exclusivement à tous les contrats et autres relations juridiques dans lesquels Yeti.lu est partie.
- 9.2 Il est expressément convenu que tous les litiges découlant du Contrat et des présentes conditions générales sont de la compétence exclusive des tribunaux de Luxembourg ville.